

AOM 29N



Sites internet

AOM-29-NORD.COM

02 98 22 10 15

Courriel

aom-nord-finistere@wanadoo.fr

Facebook

[AOM-29-NORD](https://www.facebook.com/AOM-29-NORD)

Sites internet

FNOM.COM**Permanences de l'AOM29N**

Elles cessent pendant la période estivale
et reprendront le 02 septembre 2024
aux horaires habituels :

Tous les matins
de 10h00 à 12h00

En cas de besoin 06 41 09 82 29

**EDITO****Denis Le Page****Président de l'AOM Nord-Finistère**

Chers officiers mariniers,
Chers adhérents, chères adhérentes,

Les beaux jours tant attendus arrivent enfin.

Voici venu le moment de se ressourcer pendant la période estivale et de se retrouver avec bonheur en famille et entre amis.

L'occasion également pour tous nos bénévoles de reprendre des forces.

Bénévoles, tant du conseil d'administration qui m'épaulent tout au long de l'année que les présidents et présidentes de section, leurs membres de bureau et particulièrement les porte-drapeaux, toujours fidèles lors des cérémonies patriotiques dans le cadre du « devoir de mémoire ».

Ils donnent tous de leur temps avec abnégation contribuant ainsi au succès de notre association.

Je tenais à les en remercier chaleureusement ici.

Je vous souhaite à tous et toutes, camarades officiers mariniers, de passer de bonnes vacances .

Amitiés «Marines»
Denis Le Page



Un officier marinier adhérent à l'AOM Nord-Finistère relayeur de la flamme olympique à Brest.

Joël RENAULT

71 ans Major Elarm en retraite a fait honneur aux officiers marins du Nord-Finistère en portant la flamme olympique lors de son passage à Brest le 7 juin.

Ils sont très admiratifs de l'engagement de leur camarade. Ancien sous-marinier, vice-président de l'Agasm et trésorier de l'amicale brestoise Minerve, il est également adhérent à la section des officiers marins de Brest.

Joel est un fervent militant associatif, avec une impressionnante carrière de 24 ans à la présidence de l'USIB, un club de sport adapté à Brest. Son engagement a non seulement marqué le niveau local, mais aussi national et international.

Joel a organisé avec succès quatre championnats de France et un championnat du Monde de Sport Adapté dans la région brestoise.

Son influence s'étend également à la gouvernance du sport adapté, où il a occupé plusieurs vice-présidences et un mandat de trois ans au sein du CPSF, aux côtés de Marie-Amélie Le Fur.

Actuellement, il est un membre actif du Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère.

Son parcours associatif impressionnant témoigne de son dévouement inébranlable envers ceux qui ont le plus besoin d'aide.



Bravo et merci Joël !

ÉCOLE DES MOUSSES

◆ Le 21 juin à Brest, une cérémonie marquante a eu lieu au Centre d'Instruction Naval (CIN), célébrant un double événement : **les 15 ans de la réouverture de l'école des mousses** et **la remise des diplômes à la promotion actuelle**. Elle était présidée par le Directeur du Personnel Militaire de la Marine. L'association des officiers marins du Nord-Finistère était représentée par le président Denis Le Page et le Président adjoint Dominique Lamotte.

Les échanges avec le commandant du CIN ont été fructueux et ont permis de renouer le contact avec entre autres l'école de Maistrance très importante et représentative de nos adhérents.

Les mousses et leur famille ont pu écouter les témoignages de deux officiers marins issus de l'école qui ont présenté leur parcours.



Permanences de l'AOM 29N pendant la période estivale

Elles cessent pendant la période estivale et reprendront le 02 septembre 2024
aux horaires habituels :
Tous les matins
de 10h00 à 12h00
En cas de besoin 06 41 09 82 29

Conseil d'administration de l'AOM Nord-Finistère

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 mai 2024.
Le compte-rendu a été transmis aux présidents de section

Conférence des présidents de section de l'AOM 29N

La conférence aura lieu le samedi 16 novembre 2024 à Plounéour -Trez.
Section hôte : Kernic et président : Denis Person

Rechercher un camarade adhérent sur le site internet de la FNOM

◆ En vous connectant sur le site internet de la FNOM (fnom.com), Onglet «Annuaire» - «Recherche adhérent» - Saisir son nom puis le code.

S'il est adhérent à la FNOM, son nom apparaît ainsi que son association d'appartenance.

Pour connaître sa section ou ses coordonnées, contacter le responsable du fichier de l'AOM 29N
fichier.adherents.aom-nord-finistere1@orange.fr pour autorisation de mise en relation.



Médaille de la Défense nationale Agrafe «essais nucléaires»

◆ Pour les adhérents qui ont participé aux essais nucléaires et qui souhaitent demander la médaille de la défense nationale, l'AOM 29N leur propose de les aider pour constituer le dossier et le transmettre au ministère concerné.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'AOM 29N.



Ce qui a changé depuis le mois d'avril

◆ Revalorisation des allocations sociales

À partir du 1er avril 2024, la Caisse des allocations familiales (Caf) a valorisé de 4,6 % les montants de plusieurs allocations sociales. Sont notamment concernées le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Le but est d'ajuster ces aides au pouvoir d'achat affecté par l'inflation.

◆ Suppression de la carte verte

À partir du 1er avril 2024, les automobilistes et les usagers des deux-roues motorisés ne sont plus obligés d'apposer la vignette de l'assurance sur leur véhicule, ni de détenir la carte verte de l'assurance dans leur véhicule.

La preuve de l'assurance est désormais rapportée par la consultation du Fichier des Véhicules Assurés (FVA), qui compile l'ensemble des contrats d'assurance automobile « au tiers » du territoire français. Ce fichier est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles

Ce qui va changer au 1er juillet 2024

◆ GAZ

Les usagers avaient été prévenus ces mois derniers, c'est désormais acté. Le montant de la facture de gaz de millions de Français va augmenter en moyenne de 11,7% en juillet par rapport au mois de juin.

Il s'agit d'une hausse recommandée par la Commission de Régulation de l'Energie, essentiellement liée à une majoration des coûts de distribution du gaz.

Du côté des nouveautés moins défavorables au

consommateur, il y a l'entrée en vigueur au 1er juillet 2024 de nouvelles obligations concernant la «réduction». Les industriels et distributeurs auront l'obligation d'informer leurs clients quand à cette pratique qui consiste à réduire discrètement le poids ou le volume d'un produit, alors qu'en parallèle son prix est maintenu à l'identique voire augmenté

◆ Complémentaire Santé obligatoire pour les militaires en activité

INFOSOLDE - PSC santé

- La complémentaire santé permet une prise en charge des frais liés à une maladie, un accident ou une maternité en plus de la prise en charge de la sécurité sociale.
- A partir du 1er janvier 2025, tous les militaires bénéficieront automatiquement d'une couverture d'UNEO sélectionnée par le MINARM.
- Le MINARM employeur prendra en charge de la cotisation individuelle (hors option)

Militaires actifs

OBLIGATOIRE



Soldés et non soldés

Militaires retraités

FACULTATIF



Titulaires d'une pension militaire de retraite ayant cessé toute activité au moment de la liquidation de cette pension

Ayants droit

FACULTATIF



Conjoints mariés – pacsés – concubins
Enfants à charge
Veufs/veuves et orphelins

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Saint Pol de Léon



De g à dr : Olivier Féron - Jean Rolland
Jean-Noël Roué - Yvon Priou (président)

Roscoff



Au premier plan Gérard Prigent
Porte-drapeau suppléant des officiers marins de St
Pol de Léon

Repas de cohésion

◆ Le 1er juin, les adhérents de la section de St Pol de Léon se sont retrouvés pour un repas de cohésion. Cet évènement est plébiscité et reste essentiel pour la pérennité de la section. A chaque occasion

de la sorte, des adhérents des sections limitrophes y sont conviés et de ce fait encouragent les échanges inter-sections entre officiers marins solidaires.



SAINT-POL-DE-LÉON - Cérémonie HMS ATHABASKAN à Sibiril

◆ Le 28 avril, la veille de la cérémonie générale à Kerlouan, un hommage aux marins de l'Athabaskan s'était déroulé à Sibiril qui compte deux marins inhumés au cimetière de la commune, à côté d'un aviateur anglais.

Les officiers mariners de la section de St Pol étaient présents avec leur drapeaux et trois d'entre-eux ont déposé une gerbe sur chaque tombe.



SAINT-POL-DE-LÉON - 3ème édition des «Journées Uniformes»

◆ Organisées par la Municipalité de Saint-Pol-de-Léon, la troisième édition des «journées Uniformes» se sont déroulées les 14 et 15 mars dernier.

Cet événement ne portait pas sur le port de l'uniforme à l'école mais sur plusieurs métiers liés à la sécurité : Police nationale, gendarmerie, pompiers, services pénitentiaires, secours, corps de l'armée, douanes et droits indirects, Office français de la biodiversité et la Direction départementale des territoires et de la mer.

L'objectif était de susciter d'éventuelles vocations.

L'uniforme représente, pour ces professions, l'engagement et l'esprit de service. De nombreux stands ont présenté aux scolaires visiteurs un large panel

de parcours professionnels.

Au stand des associations patriotiques, les officiers mariners de la section saint-politaine ont expliqué la valeur de leur drapeau et son maniement. En appui au recruteur du Cirfa Brest, ils ont encouragé les plus grands à s'inscrire à la Préparation Militaire Marine «Dupleix» de Morlaix et à participer aux nombreuses cérémonies patriotiques dans leur Commune.



De g à dr : Le mannequin - Le MP représentant du CIRFA - Patrick Brassat (MT Secre), Gérard Prigent (MP Mécan) - Jean-Louis Kichenin (conseiller Défense), Yvon Priou (MP Radio - président de la section St Pol) - Ronan Persec (MP Elaer)

SAINT-POL-DE-LÉON - PMM Morlaix «Dupleix»

◆ Samedi 15 juin, à Morlaix, la section de St Pol était présente à la cérémonie de remise des diplômes aux 38 stagiaires PMM de la promotion 2023/2024. Trois officiers marins adhérents à la section (Yvon

Priou, André Guillemot et Roger Rolland) ont remis une récompense au nom de l'AOM Nord Finistère à trois stagiaires pour leur implication et leur persévérance.



◆ Trois jours après, à St Pol de Léon, lors de la cérémonie commémorant l'appel du 18 juin 1940, ce fût au tour des deux stagiaires léonards issus de la

même promotion d'être félicités et encouragés par les officiers marins qui leur ont remis à chacun un coffret de noeuds marins.



◆ C'est aussi l'occasion de souligner l'implication de la section des officiers marins saint-politains pour conseiller et accompagner les jeunes engagés de son secteur. Ainsi, l'ancien stagiaire PMM, Erwan R... que nous avons encouragé 3 ans auparavant et qui a suivi une formation de «Porteur» (ex Mécaé), a récemment rencontré à bord du PA CDG le maître-principal Commis Jean-Marc L'H... adhérent à St Pol, qui lui a signifié le soutien des léonards.



SAINT-POL-DE-LÉON - Portes ouvertes du 3ème RIMA de Vannes

◆ Le 25 mai, sur l'invitation des élus de la municipalité, des officiers marins St Politains ont pu assister aux portes ouvertes du 3ème Régiment d'Infanterie de Marine (RIMA) à Vannes. Ce fut un moment riche en échanges et découvertes des équipements et des nombreuses missions en OPEX du régiment.

Cette journée a permis de créer des liens entre les vétérans et les militaires en service, facilitant ainsi un dialogue intergénérationnel avec le partage d'expériences et l'évocation de souvenirs sur des opérations occasionnant l'embarquement des régiments sur les bâtiments de la Marine.



BAIE DE MORLAIX

◆ Mercredi 3 juillet 2024, à Henvic, un hommage a été rendu aux 32 jeunes hommes qui, le 3 juillet 1940, quittèrent la France occupée pour rejoindre l'Angleterre et s'engager dans les Forces françaises libres.

«Ces volontaires, principalement originaires du Finistère, embarquent à Henvic sur le «Pourquoi Pas», un modeste sablier de pêche de Jacques Guéguen, aidé par deux membres de sa famille.

Le départ se fait en secret, dans la nuit, aux alentours de 3 h. Ils partent discrètement parce que le premier danger est de ne pas se faire repérer par les Allemands qui surveillent la côte.

Le voyage est périlleux. Les conditions météorologiques difficiles et la menace constante des navires et avions ennemis rendent chaque heure de traversée incertaine. Sur ce petit bateau de 8,5 mètres, ils étaient serrés. Dès qu'ils passent l'île de Batz, le moteur tombe en panne puis passage à la voile. Ils poursuivent avec un temps qui grossit... Les trois quarts qui n'ont jamais mis les pieds sur un bateau sont tous malades. Cependant, la détermination des hommes à bord ne faiblit pas.

Leur objectif est clair : rejoindre l'Angleterre et défendre leur pays.

Après plus de trente heures de navigation, ils atteignent les côtes anglaises le 5 juillet. Arrivés à Falmouth, ils sont dirigés vers le port de Plymouth. Rapidement, ils se rendent à Londres pour s'engager dans les FFL, se répartissant entre l'Armée de terre (17), la Marine (quatorze) et l'aviation (un).

Ils s'engagent pour toute la durée de la guerre (1939-1945) et ne seront démobilisés que cinq ans plus tard. Finalement, quatre d'entre eux perdent la vie au combat pour libérer la France».

La section des officiers marins de la «Baie de Morlaix» était représentée à cette cérémonie par son président Jean-Luc Chantrel et le drapeau de la section porté par Bertrand L'Hour.



LE RELECQ KERHUON

◆ Le samedi 29 juin 2024, Repas Cochon Grillé pour les officiers mariniens et veuves de la section. Très bonne ambiance.



KERLOUAN



Les représentants des officiers mariniens et de l'UNC avec les enfants des écoles, les élus et le détachement du Centre de Transmission Marine de Kerlouan

PLOUZANÉ

◆ C'est à l'invitation du commandant du BRE «Dupuy de Lôme», qu'une quinzaine de volontaires de la section FNOM de Plouzané a pu visiter le bâtiment le jeudi 4 avril 2024, en fin d'après-midi.

Nous avons été accueillis très chaleureusement par le commandant qui s'est chargé de nous servir de guide pendant cette visite qui a duré plus d'une heure. De la machine à la passerelle, en passant par les Carrés, la cuisine, la salle de gym et

bien d'autres locaux, nous avons eu droit à des explications sur le fonctionnement du Bâtiment et la vie à bord. Le commandant a répondu à nos questions dans les limites qui lui sont autorisées.

Le succès de cette visite où les anciens ont pu rencontrer les plus jeunes de la Marine Nationale, et retrouver des endroits bien connus pour certains, dans une ambiance très conviviale, nous permet d'envisager une prochaine visite du bâtiment.



De g à dr :
Hervé BLANKAERT,
Henri PAIREL,
Denis MORAT,
Ferdinand DE ALMEIDA,
Claude MARGUERES,
Thierry JESTIN,
Serge GISCOS,
Éric BARBIER,
le CDT (flouté),
Jean-François COLOMBIER,
Jean Le GONIDEC,
Serge PETON,
Martine SCHUDDINCK-LEDAGRE,
Jean-Paul THOMAS,
Erick FRECHE.

◆ Comme chaque année, la section des Officiers Mariniers de Plouzané, Locmaria-Plouzané et Plougonvelin a organisé son repas champêtre au fort du Dellec. Dans une ambiance conviviale et musicale, les 130 convives se sont retrouvés autour d'un

apéritif, suivi d'un méchoui et ses garnitures. Après cette belle journée de retrouvailles, les adhérents se sont donné rendez-vous pour les prochaines agapes de cohésion au mois d'octobre.



KERNIC

◆ L'assemblée générale de la section s'est tenue le 17 février, à Lanhouarneau, sous la présidence de Denis Person et en présence de Denis Le Page, président de l'association du Nord-Finistère, Eric Pennec, maire de Lanhouarneau, Marie-Claire Henaff, maire de St Vougay, Jean Didou représentant de Mr le Maire de Plouescat, conseiller municipal et également adhérent de la section.

Le rapport d'activités a été présenté par Christine Schnell, le rapport financier par Gérard Marc. La section compte 50 adhérents. Précision chère au trésorier «Kernic fonctionne sans subvention» jusqu'à présent. Au quart sortant, ont été réélus Denis Person et Gérard Marc.

Denis Le Page a présenté les activités d'AOM 29N et de la FNOM avec des sujets récurrents tels les maladies professionnelles, la défense des intérêts des retraités de la Marine et la soif de cotisations de la FNOM.

Au programme dans les prochains mois, journée de cohésion annuelle au camping d'Odé Vras - commémoration du torpillage de l'Athabaskan, à Plouescat, où sont inhumés 59 marins canadiens - Concours de pétanque du 03 août - Conférence des présidents des sections du Nord-Finistère que la section Kernic organise du 16 novembre, à Plounévez-Lochrist.



◆ La journée de cohésion des officiers mariners de la section Kernic a réuni 26 convives au camping d'Odé Vras autour d'un repas type barbecue-frites dégusté en toute convivialité. A l'issue, une partie de pétanque a été proposée en digestif ; quelques convives ont préféré faire une balade en bord de mer.



PLOUDALMEZEAU - Cérémonie du 8 mai

◆ Les sections des officiers mariners de Ploudalmezeau et de Portsall étaient représentées par leurs porte drapeaux lors de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts. A cette occasion Mme LAMOUR, maire de Ploudalmezeau, a remis le drapeau au conseil municipal

enfants.

Le commandant et l'équipage du BE «TIGRE» participaient également à la cérémonie ainsi qu'une délégation d'élèves des classes de 3ème du collège Saint Joseph qui ont rappelé les noms des enfants de la commune « Morts pour la France ».



LESNEVEN - Repas convivial et après-midi récréative

◆ Le 1er juin, les officiers mariners, veuves et veufs de la section Lesneven et communes rattachées se sont retrouvés pour la « journée estivale ». Une soixantaine de convives étaient présents pour partager le repas. Jeunes et anciens ont eu plaisir à échanger.

L'après-midi, alors que certains sont allés parcourir les chemins communaux, d'autres ont participé à un tournoi acharné de pétanque. Tous étaient ravis de cette rencontre annuelle où les rires et la bonne humeur régnaient.



KERLOUAN - Cérémonie HMS ATHABASKAN



◆ La cérémonie annuelle organisée à la mémoire des 128 marins canadiens du HMS Athabaskan, s'est déroulée le samedi 29 avril, à 16h00 au mémorial érigé au lieu-dit Kerlouarn en présence de nombreuses personnalités dont le Préfet du Finistère, l'ambassadeur du Canada en France, du représentant du Préfet Maritime, des élus locaux et des représentants des associations patriotiques locales accompagnés des portes-drapeaux ainsi que le représentant de la Royan British Légion. Neuf membres des descendants des familles des victimes étaient également présents.

Cette stèle a été érigée, en 2017, à l'initiative de M. Jean-Luc Conchis, président du Mémorial Athabaskan G07 Kerlouan.

La cérémonie a débuté par un témoignage sonore évoquant le drame. Dans une litanie émouvante de 4 minutes 53, il retrace le destin de ce navire canadien de 1 854 tonnes d'acier, construit en pleine guerre en Angleterre, qui a sillonné les mers d'Europe et qui fut coulé au large de nos côtes cinq semaines avant le débarquement de Normandie, sans avoir jamais eu l'occasion de naviguer dans les eaux de sa mère patrie .

Coulé en quelques minutes, le 29 avril 1944, par un torpilleur allemand, le navire repose par 83 mètres de fond au large de l'île Vierge, là où, 80 ans plus tôt, il n'a mis que quatre minutes pour sombrer. À son bord, 128 des 271 marins périrent. Un combat dont

les anciens se souviennent et qui a résonné dans toute la commune. 44 survivants furent repêchés par l'Haida, Sister ship de l'Athabaskan et 83 par les allemands, et faits prisonniers. Au cours des jours qui suivirent, la mer rejeta tout au long de la côte, de l'île de Batz au Sud-Finistère, nombre de cadavres des 128 marins qui avaient sombrés avec leur navire

La cérémonie s'est poursuivie par le discours des officiels, la remise du drapeau du HMCS «HAIDA» par Mme Sherry Pringle représentante des familles canadiennes à Mr Jean Luc Conchis en hommage au soutien apporté lors du naufrage du HMCS «ATHABASKAN», suivi des 7 coups de cloche de l'Athabaskan, d'un dépôt de gerbes, de l'hommage aux morts et des hymnes nationaux qui ont clôturé la cérémonie.

La journée s'est poursuivie par un cocktail réunissant tous les invités et un repas en l'honneur de la délégation canadienne.

La veille, une délégation de Kerlouan et de l'association PQVLM (Pour Que Vive La Mémoire), accompagnaient les familles canadiennes dans différentes communes où reposent les corps des disparus : Landéda, Brignogan plages, Sibiril et Plouescat afin de participer aux cérémonies en hommage aux marins.

CORSEN

◆ Samedi 1er juin, la section des Officiers Mariniers et veuves du Corsen a proposé une sortie annuelle en direction de Lorient. Après une visite guidée de la Cité de la Voile Éric Tabarly, puis s'être restaurés, le groupe a embarqué sur une vedette promenade à la découverte de la rade de Lorient. Les passagers ont pu bénéficier de la visite commentée du pôle course au large, du port de pêche et de commerce, du pôle

de construction navale et longer la rive gauche, la citadelle de Port Louis, les villas de Larmor plage, la base sous-marine... Cette sortie a ravi les participants.

Prochain rendez-vous le dimanche 7 juillet à Lampaul Plouarzel pour le repas annuel. Inscriptions au 02 98 84 02 89 ou au 02 98 84 02 79.



SAINT RENAN

◆ Dimanche 2 juin à l'espace Racine de Saint-Renan, en présence du maire Gilles Mounier, avait lieu le traditionnel repas de printemps préparé par le bureau des officiers marins. Au menu, grillades, haricots et gésiers de canard concoctés par Michel Fumaz.

Un moment partagé par 50 membres de l'association, qui en comporte 120. « Cela fait toujours plaisir de se retrouver. On passe toujours de très bons moments, à se remémorer de bons souvenirs », indiquait un convive. Le prochain rendez-vous sera proposé pour clore la saison en octobre.



Activités des sections

LE FOLGOËT

◆ Journée des adhérents : Le 1er juin, sous un soleil enfin présent, 34 officiers mariniers et veuves se sont retrouvés sous le regard bienveillant de leur doyen (98 ans) pour la traditionnelle journée des adhérents avec convivialité et détente.

Commencée autour d'un verre de l'amitié, elle s'est poursuivie d'un repas puis un après-midi récréatif avec conclusion apéritive.

Camaraderie et solidarité étaient au rendez-vous



LANDERNEAU

◆ Le mercredi 5 juin la section des officiers mariniers de Landerneau organisait une sortie au bunker de Plougvelin : bel établissement.

La journée s'est poursuivie par un repas à l'Archipel et ensuite une visite au cénotaphe et sur le site de la pointe St Mathieu.



Activités des sections

LESNEVEN - Les Officiers Mariniers de Lesneven participent au devoir de mémoire

◆ Les officiers marins de la section de Lesneven ainsi que des représentants de la section de Plouzané étaient présents avec les portes-drapeaux le mardi 04 juin à Lesneven à l'occasion des 80 ans du débarquement pour rendre hommage à Francis Guezennec du commando Kieffer.

Après un survol des rafales de la Marine nationale, la cérémonie a réuni les élus, la famille de Francis Guezennec ainsi qu'une délégation militaire des commandos et 230 élèves et collégiens. L'occasion pour les élèves de se voir confier les drapeaux des FFI et FFL pour se rendre à Ouistreham.



ST THÉGONNEC

◆ Le 8 Mai 2024, devant le monument aux morts de Saint Thégonnec, notre camarade Cyrille CHARLOU a été décoré de la Croix du Combattant et de la médaille de la Reconnaissance Nation. Ces deux médailles sont la reconnaissance à Cyrille CHARLOU pour sa participation en

1988 aux missions en Mer Rouge, Océan Indien et Golfe Persique sur le PA Clémenceau. Sur la photo, Cyrille est au centre entre Daniel Autret pdt de l'UNC Locale et de Martial Quiviger Pdt de la Section OM locale avec le drapeau de la Section et la délégation des O.M.



L'HÔPITAL CAMFROUT

◆ Le 8 juin, 70 ans après la fin de la guerre en Indochine, une journée commémorative s'est tenue au Mémorial Indochine/Corée à l'Hôpital Camfrouit ainsi que l'inauguration de la stèle en l'honneur de Jean KEROMNES ancien Maître Principal de l'aéronavale, abattu au dessus de Dien bien phu et prisonnier du Viet Minh.

Il fût maire de l'Hôpital Camfrouit et instigateur du mémorial Indochine/Corée.

Le Correspondant Défense et maître de cérémonie Alain WICHORSKI, également président des officiers mariners de la section de l'Hôpital Camfrouit était accompagné de Martial QUIVIGER, président de la section de St Thégonnec et des portes-drapeaux respectifs.



Le 29 mai, 73 ans plus tard, un hommage aux Commandos Marine du «Commando François» en Indochine.

GUILERS / BOHARS

◆ La section des officiers mariniers de Guilers-Bohars a réuni le 23 juin à Roz-Valan Bohars les adhérents autour de son Traditionnel Méchoui d'été.

La Météo n'était pas de vraiment à notre côté ce qui a pas entaché ce succès pour les 80 personnes qui ont répondu présents.

L'école de musique de Bohars a de nouveau ouvert les festivités avec quelques morceaux choisis.

Encore une fois une petite loterie improvisée et gratuite avec des lots fournis par certains commerçants a fait de nombreux heureux.

Pour l'association tous les ans, ce moment de convivialité est devenu un jour incontournable et nous ne manquerons pas de nous réunir à nouveau à cette même date en 2025.

Un nouveau membre fait désormais partie du bureau comme « Porte drapeau suppléant » Il a reçu symboliquement « la cravate » qui va avec cette fonction.

« Voir photo, Bienvenue Patrick.. « Pat.. »

L'année 2024 sera également forte en émotions puisqu'elle marquera le 80e anniversaire du débarquement et de la Bataille de Normandie.

La ville de Guilers avec « Guilers fait son entrée » profitera de cette occasion pour fêter en même temps le 80e anniversaire de sa libération avec les Associations volontaires, dont bien entendu la nôtre.

Le Président, les membres du bureau Guilers / Bohars remercient, les bénévoles ; les invités; les commerçants qui ont offerts de nombreux lots et toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont aidés.

Le prochain rendez-vous est fixé le 11 novembre 2024 pour l'inévitable

« Cochon grillé Patriotique »



SNLE «Triomphant» Équipage Rouge

◆ Fin mars, l'AOM Nord-Finistère était présente par le biais de ses amis de l'Agasm Minerve à la prise de commandement du SNLE Le Triomphant Equipage Rouge sur la place d'Armes de la Bofost.

Avec le drapeau de la section de la section de St Renan, son président Michel FUMAZ également adhérent à l'Agasm, et Patrick BRASSAT, membre du CA de l'AOM du Nord-Finistère, ont répondu à l'invitation.

Cette évènement fut l'occasion de dialoguer avec l'équipage et d'apprécier son esprit d'engagement à

sa mission.

L'AOM Nord-Finistère a remercié vivement le nouveau commandant de l'équipage Rouge pour avoir partagé cette cérémonie avec les vétérans officiers mariners.

Il est à noter que cet évènement est enfin la parfaite application de la convention signée par l'Amiral PRAZUCK entre l'Etat-Major de la Marine et la FNOM pour faciliter et maintenir les liens intergénérationnels des marins.



FREMM BRETAGNE

◆ L'équipage B de la Frégate multi-missions (Fremm) Bretagne a un nouveau commandant depuis mercredi 26 juin 2024.

Le contre-amiral adjoint organique d'Alfan (Amiral commandant la Force d'action navale), à Brest, a fait reconnaître le capitaine de vaisseau Audrey BOUTTEVILLE par son équipage.

Les 136 marins de la frégate ont effectué précédemment de nombreuses missions opérationnelles de lutte anti-sous-marins et de surveillances des approches maritimes, ainsi qu'une participation à l'exercice Otan Formidable Shield 23.



Augmentation des équipages

◆ Afin d'accroître la résilience humaine de ses unités de combat nouvelle génération, mais aussi répondre aux besoins de formation, en particulier en matière de compagnonnage, la Marine Nationale a décidé d'augmenter sensiblement les équipages de ses FREMM et de ses FDI, mais aussi de ses SNA. Dans la Marine Nationale, le concept des équipages ultra-optimisés, imaginé en temps de paix, au début des années 2000, afin de réduire la masse salariale en profitant des progrès de l'automatisation, a définitivement vécu.

Déjà, la hausse de l'activité de la flotte française avait entraîné une première révision du plan d'armement des FREMM, mises en service à partir de 2015 et dont les premières étaient initialement mises en œuvre par seulement 94 marins hors détachement hélicoptère (13 à 14 marins), contre 200 à 250 pour leurs aînées. L'effectif était rapidement passé à 109 marins.



Escorteur d'Escadre MAILLÉ-BRÉZÉ

◆ Environ mois après son arrivée à Saint-Nazaire, le dernier escorteur d'escadre de la Marine Nationale est désormais au sec dans sa cale. L'ancien escorteur d'escadre «Maillé-Brézé», transformé en musée, est arrivé au port de Nantes / Saint-Nazaire le vendredi 12 avril, avec un mois de retard

sur le calendrier initialement prévu. Le Maillé-Brézé a été posé au fond de sa cale le mercredi 15 mai, et maintenant qu'il est au sec, son grand carénage décennal va pouvoir commencer. Photo © Nantes Marine Tradition





◆ Douzième d'une série de 17 avisos de la classe d'Estienne d'Orves, il a été mis à l'eau en juin 1980 et admis au service actif le 5 décembre 1981.

Durant 43 années, ce bâtiment a parcouru près de 800 000 nautiques, soit l'équivalent de 40 circumnavigations.

Ce bâtiment a connu de nombreux succès opérationnels, notamment dans l'opération Olifant au large de Beyrouth en 1982, durant la guerre en Yougoslavie et la guerre du Golfe en 1991 ou encore en mer Rouge dans l'opération Condor au cours de la crise entre l'Erythrée et le Yémen en 1996.

Depuis le début des années 2000, le «PM L'Her» a participé à plusieurs reprises aux opérations Enduring Freedom, Atalanta et Heracles dans le golfe Persique et en océan Indien, ainsi qu'à l'opération Corymbe dans le golfe de Guinée.

Affecté au port de Brest en 2000, il a également mené de nombreuses missions en Atlantique.

Sa ville marraine était Kerlouan (29N).

Au travers des décennies, ses équipages successifs ont fait vivre l'état d'esprit « aviso », marin et guerrier, si caractéristique de ce type d'unité.



◆ **Premier-Maitre Maneu Jean-François L'Her**
Né à Kerlouan (1904/1940)

Lors de l'offensive allemande en Belgique au mois de mai 1940, durant la retraite des troupes alliées vers Dunkerque (59), son sens de l'organisation et son esprit d'initiative assurent le succès du repli du personnel de la base.

Dans la nuit du 22 au 23 mai, il participe à la défense du poste de commandement de la Tour d'Ordre à Boulogne (62). Opposant une résistance acharnée aux chars et aux troupes ennemies qui pénètrent dans le camp retranché, il abat d'un tir de mousqueton un soldat allemand qui remplaçait le pavillon français par le drapeau nazi. Alors qu'il hisse les couleurs françaises, une rafale de mitrailleuse l'atteint grièvement. Le premier maître Jean François L'Her meurt de ses blessures le 24 mai 1940.

Il est fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, à titre posthume, par un arrêté d'avril 1941.

Ils ont rejoint ces derniers mois l'AOM Nord-Finistère

(depuis le 15 mars 2024)

APPERE Jean-François
BERRIET Jean-Guy
BODILIS Mikael
BOUDEHEN Michel
BOUDENAN Gilbert
CANTET Yves
CARIOU Marc
CHARLOU Cyrille
COIC Anne-Laure
DERRIEN Michel
FEREY Joël
FONTENELLE Daniel

FRETIGNY Tony
HAYS Stéphanie
HERROU Pierre
HERRY Joël
KEREZEON Yolande
LABENERE Stéphane
LE GALL Patrick
LE MEUR Vincent
LE PORS Bernard
LONGCHAMPS Liliane
MADEC Pascal
MAITRE Jean-Marie

MONASSA Monique
MORA Monique
PARRA Gines
ROUZIC Pascal
SEVERE Adrien
SIMIER Louis
TALARMIN Alain
THOMAS Yannick
SIMON Serge
PETTON Roger



Ils nous ont quittés récemment

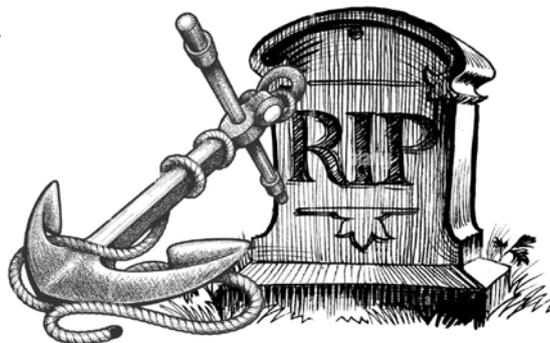
(depuis mars 2024)



Toutes nos condoléances aux familles

BELIN Michelle (veuve de Guy)
BERNARD Lucienne (veuve)
BERNARD René (SM CANON)
BIDEAU Marcel
CABON Joseph (PM MECAE)
CHAPALAIN Pierre (MP MECAN)
COURAGEOT Georges (MP FUSIL)
DAVANT Christian (MP ELARM) Président
agasm Minerve)
DENIEL Henri
DENIEL Yves
EVAIN Madeleine (veuve d'Emanuel)
GOFF Gabriel (PM MECAN)
HUVELINE Philippe (MP MEARM)
KERNAONET André (MP MANEU)
KEVELLA Jean (MP MANEU)
LAGALLE Yves (PM RADIO)
LAOT Jeanne (veuve de Jean MP RADIO)

LE BARS Antoinette (veuve)
LE DEUN Jean (MP MANDP)
LE GUEN Marie-Josée (veuve)
LERAY Didier (MJR MISSI)
LIZIARD Marie-Louise (veuve)
LUCAS Odile (veuve)
MALBEAUX René (MP FUSCO)
MENESGUEN Henri (MJR PLONG)
MOAL Louis (MP MECAN)
MOGUEZ Claude (PM MECAE)
OGOR Jean-Louis (MP DP)
PERHIRIN Yann (MP MECAN)
PERRON Bertrand (MP MISSI)
ROUDAUT Marie-Jo (veuve)
ROUE Jean-Marie (MP CHARP)
ULVOAS Marie-Thérèse (veuve de René)
JACQ Irène (veuve)
VAILLANT Yves (PM RADIO)





BULLETIN D'ADHÉSION

VOTRE SITUATION (RETRAITÉ(E)) (ACTIF) (VEUVE-VEUF) (SYMPATHISANT(E))

SECTION DE (au choix de l'adhérent) : _____ (voir la liste en bas de page)

NOM / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Adresse Mail : _____

Grade et Spécialité : _____

Année d'entrée au service: _____ Année de fin de service: _____ Année de naissance: _____

Décorations : _____

Adhères-vous ou avez-vous déjà adhéré à une association d'officiers mariniers ? (OUI) (NON)

Laquelle ? _____

Souhaitez-vous recevoir des informations de l'association par mail ? (OUI) (NON)

Date et Signature :

SECTIONS LOCALES :

BOURG-BLANC - BAIE DE MORLAIX - BREST - CHATEAULIN - CORSEN - GOUESNOU - GUILERS - GUIPAVAS - GUISSENY - IROISE - KERLOUAN - KERNIC - L HOPITAL CAMFROUT - LANDEDA - LANDERNEAU - LANDIVISIAU - LANNILIS - LE DRENNAC - LE FOLGOET - LE RELECQ KERHUON - LESNEVEN - LOPERHET - OUESSANT - PLABENNEC - PLOUDALMEZEAU - PLOUGASTEL-DAOULAS - PLOUGUERNEAU - PLOUGUIN - PLOUVORN - PLOUZANE - PORSPODER - PORTSALL - ST PABU - ST POL DE LEON - ST RENAN - ST THEGONNEC

◆ Pour paiement de la cotisation par virement bancaire :

AOMR NORD-FINISTÈRE
IBAN FR76 1558 9297 1804 1810 9834 032
CCM BREST CENTRE SIAM

Le montant de la cotisation pour la section choisie vous sera communiqué dès réception de ce bulletin par le siège de l'AOM Nord-Finistère.

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre demande d'adhésion à l'Association des Officiers Mariniers du Nord-Finistère. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 06/01/78 (art. 27) et au RGPD (Règlement général européen sur la protection des données personnelles), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter l'AOM 29 N par courriel à aom-nord-finistere@wanadoo.fr ou à l'adresse postale suivante mentionnée dans l'entête de ce bulletin d'adhésion.